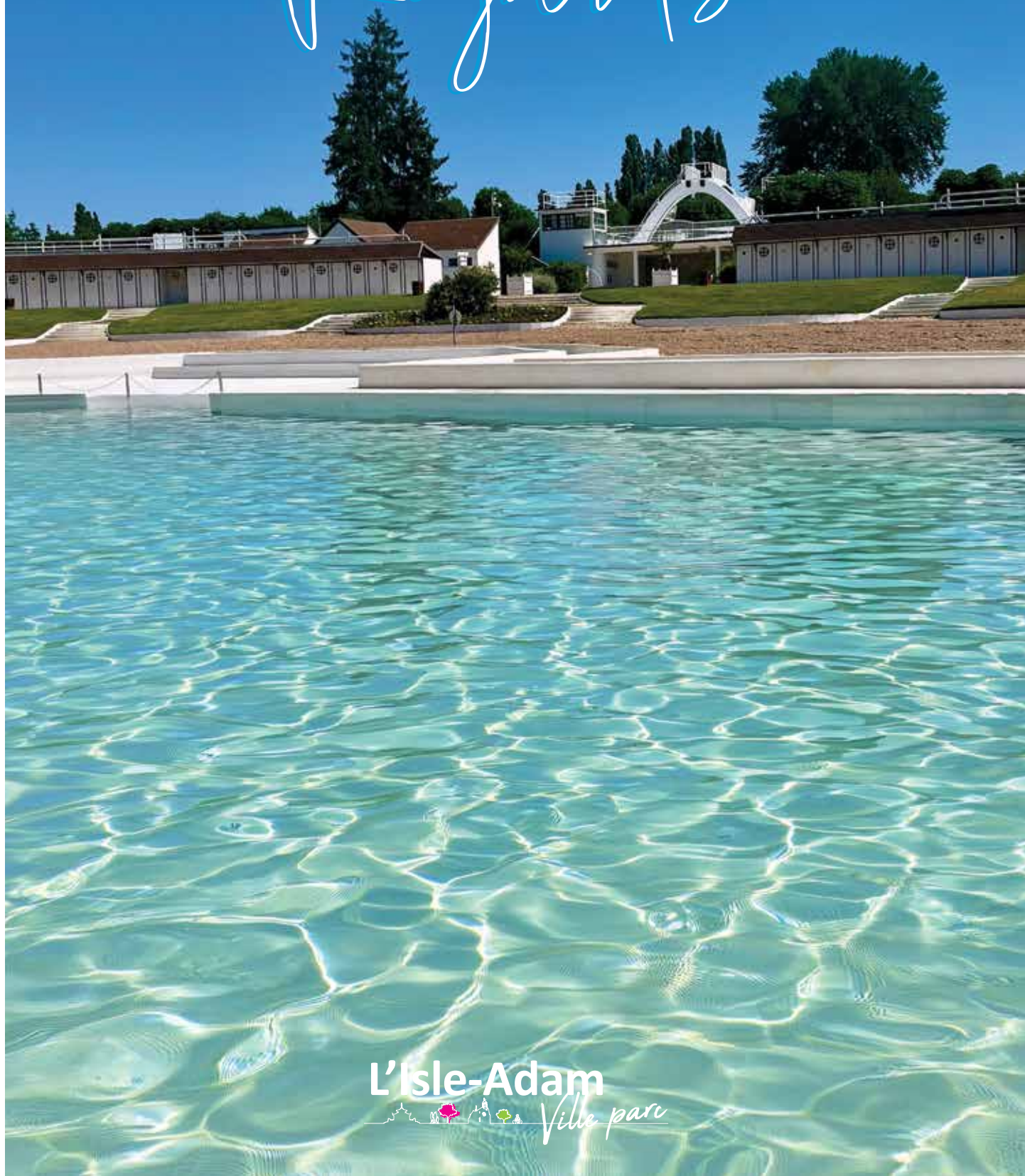


Ville de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

L'ISLE-ADAM

Regards

N° 129 - juin 2026



L'Isle-Adam



Ville parc

Vendredi 10 juillet 2026 à 18h
Place du Pâtis

ÉDITO

La Festivité Républicaine du Pâtis



Sébastien Poniowski
Maire de L'Isle-Adam
Président de la Communauté de communes
CCVO3F

Chères Adamoises, chers Adamois,

Lors de notre séance du 17 avril 2026, le conseil municipal a approuvé une modification de notre plan local d'urbanisme qui a principalement pour objet de concrétiser le projet de la Maison de l'Eau sur le site de la Rosière et de créer ainsi un espace qui sera entièrement dédié à la préservation de notre biodiversité et à la valorisation de notre patrimoine naturel.

Si cette révision demeure, à ce stade, d'une portée relativement mineure, elle prélude une modification plus importante de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) que nous entamerons en 2027, à l'instar de la démarche entreprise en 2019.

Ce jalon aura pour objectif d'adapter notre document d'urbanisme aux exigences du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-E) qui depuis 2023, fixe les grandes orientations d'aménagement de notre territoire régional à l'horizon 2040. Il permettra également de consolider notre trajectoire en matière de logement social. En effet, avec un taux actuel de 23 %, notre commune demeure tenue de respecter l'objectif légal de 25 %, sous peine de s'exposer aux sanctions financières et administratives de l'État. C'est avec responsabilité que nous atteindrons ce seuil, en adaptant notre politique aux besoins spécifiques des

Adamoises et en ciblant des structures à vocation dédiée, à l'instar des résidences seniors ou, plus récemment, de la résidence Le Nôtre, dévolue à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Plus encore, cette révision permettra de sanctuariser la vision que je porte pour notre commune, à savoir une densification maîtrisée, des immeubles limités à deux étages, des espaces verts préservés, des berges et une forêt protégées, des voies de circulation apaisées, et la mise en valeur de notre patrimoine et de nos commerces. En définitive, cette démarche aura pour seule finalité de protéger notre cadre de vie, et d'élever, encore et toujours, ce qui fait la singularité et l'attractivité de L'Isle-Adam. Ce que je souhaite, c'est continuer à développer intelligemment notre commune, sans jamais changer ce qui fait son identité.

Comme de coutume, L'Isle-Adam et son cadre de vie exceptionnel sont mis à l'honneur dans les pages de votre Regards ce mois-ci. Les rendez-vous organisés en juin et tout au long de la saison estivale s'annoncent d'ores et déjà particulièrement nombreux et dans la joie de vous y retrouver prochainement, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture ainsi qu'un très bel été.

Très sincèrement
Sébastien Poniowski

SOMMAIRE

Infos pratiques	5
Etat civil	5
Rétro'actu	6
Actualités	6
La Ville en projet	10
Au fil de la Ville	12
Vallée de l'Oise	15
Enfance et jeunesse	16
Dossier spécial	18
Agir pour tous	22
Vivre et entreprendre	24
Vivre à l'Isle-Adam	26
Au fil de l'histoire	30
Tribunes d'expression	31

SUIVEZ-VOUS

Pour ne rien manquer de l'actualité locale, suivez la Ville sur ses réseaux sociaux.



Abonnez-vous au Clin d'œil, la newsletter municipale.

Informations, événements et temps forts vous y attendent chaque semaine.



Rendez-vous sur notre site www.ville-isle-adam.fr

Regards de L'Isle-Adam

Directeur de la publication : Sébastien Poniatowski ; Rédacteur en chef : Didier Pilette ; Rédaction : Caroline Chevauché ; Conception : Virginie Klein ; Crédit photos : Mairie de L'Isle-Adam / iStock ; Imprimerie : Passion graphic 01 83 85 60 88 ; Distribution : Champar ; Dépôt légal : ISSN N 1157-6804

Bulletin Municipal imprimé à 8200 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.

Mairie de L'Isle-Adam, 45, Grande Rue
Tél : 01 34 08 19 19 - communication@ville-isle-adam.fr



© Paul Jamet

L'INSTANT FORT

Samedi 6 juin 2026, L'Isle-Adam a eu le privilège de célébrer les 400 ans de la Marine nationale, fondée par Richelieu en 1626.



© Détours photo



© Détours photo

INFOS PRATIQUES

Hôtel de Ville

Secrétariat du Maire et des élus

45 Grande rue
01 34 08 19 19



Castelrose

Les services administratifs

1 avenue de Paris
01 34 08 19 07

- Carte d'identité et passeport
01 34 08 19 07
- Affaires scolaires et enfance
01 34 09 19 27
- Élections, état-civil, cimetière, recensement
01 34 08 19 16
- Urbanisme
01 34 08 19 44
- Voirie
01 34 08 19 57



Police municipale

Objets trouvés

1 bis avenue de Paris
01 34 08 19 54



C.C.A.S

Pôle Seniors,
service logement,
assistante sociale

4 rue Dambry
01 34 69 03 29



ÉTAT CIVIL

Naissance

26/03 Deen Ngyangu Herbadji

Mariage

11/04 Mélissa Moulon & Anthony Georgel

18/04 Patricia Lambin & Michel Afonso Portugues

18/04 Malaurie Blanchong & Steeve El-Assad-Brahim

18/04 Blandine Demulder & Aurélien Virard

24/04 Carine Mossikalaka & Omer Tchitembo

16/05 Chayma Belouali & Kevin Maury

Décès

25/03 Patrick Reichmuth, 66 ans

27/03 André Lestrade, 96 ans

02/04 Pamela Torres Morales, 42 ans, épouse Giquel

04/04 Daniel Gérardin, 84 ans

11/04 Nicole Audouard, 79 ans

11/04 Frédérique Cossard, 59 ans épouse Vasseur

13/04 Alfred Myrvold, 83 ans

12/04 Madeleine Portanier, 86 ans veuve Chapalain

17/04 Christian Guyot, 75 ans

21/04 Frédéric Zerbib, 68 ans

21/04 Jacques Azoulay, 89 ans

22/04 Adriaan Thomassen, 90 ans

26/04 Laura Lejeune, 64 ans

27/04 Mohamed Feriani, 76 ans

28/04 Fadila Kameli, 72 ans, épouse Mebarki

02/05 Michel Regnault, 67 ans

02/05 Jacques Telmar, 84 ans

04/05 Janine Foucault, 96 ans épouse Letailleur

06/05 Paul Laude, 91 ans

Erratum

23/08/2025 Josiane Vavasseur, 86 ans, divorcée Dupeyroux

05/08/2025 Jacqueline Morancy, 99 ans, veuve Goddaert

Avis reçus jusqu'au 19 mai 2026 - Publié avec l'accord des familles



1



4



7



10



2



5



8



11

1. Conférence de l'Amiral Richard Wilmot-Roussel en présence des collégiens du Notre-Dame et Pierre et Marie Curie - Mardi 5 mai 2026, La Scène Adamoise - 2. Commémoration de la Victoire de 1945 - Vendredi 8 mai 2026, place des Combattants - 3. Journée de l'Europe - Mercredi 20 mai 2026, La Scène Adamoise - 4. Run & Bike - Samedi 23 mai 2026, stade Philippe-Grante - 5. Fête du vélo - Samedi 23 mai 2026, stade Philippe-Grante - 6. Fête de la nature - Samedi 23

mai 2026, zone de biodiversité de la Rosière - 7. Brocante du centre-ville - Lundi 25 mai 2026 - 8. Réunion d'échanges sur le projet de réaménagement de la place du Pâtis - Jeudi 28 mai 2026, Espace Magallon - 9. Accueil des vétérans de la Seconde Guerre mondiale - Vendredi 29 mai 2026, Hôtel de Ville - 10. Dîner de quartier - Samedi 30 mai 2026, Port L'Isle-Adam - 11. Fête du jeu - Samedi 30 mai 2026, place Hubert-Jolivet - 12. Chemin de mémoire - Jeudi 28 mai 2026, cour de l'Hôtel de Ville.



3



6



9



12

Quelles démarches pour vos travaux ?

Dans le cadre de projets de rénovation ou de constructions nouvelles, il est primordial de se familiariser avec les démarches administratives requises. Ces procédures obligatoires sont importantes pour garantir la sécurité et le respect

de l'environnement. Le schéma ci-dessous propose d'explorer les différentes étapes et formalités à suivre pour mener à bien des travaux, conformément aux réglementations municipales de la Ville de L'Isle-Adam.

EXTENSION, VÉRANDA, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable, si la surface de plancher totale (surface existante et surface de l'extension) est $\leq 150 \text{ m}^2$.
- $\geq 20 \text{ m}^2$: permis de construire, si la surface de plancher totale (surface existante et surface de l'extension) est $\geq 150 \text{ m}^2$. Cette demande devra faire l'objet d'un recours à un architecte.

RAVALEMENT DE FAÇADE

- déclaration préalable

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- création ou changement : déclaration préalable

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- permis de démolir

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte/Couverte $\leq 1,80 \text{ m}$:

- Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Bassin $> 100 \text{ m}^2$: permis de construire

Couverte $> 1,80 \text{ m}$: permis de construire

CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

- déclaration préalable

TOITURE

- déclaration préalable

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- déclaration préalable

CRÉATION D'UNE TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélévée et/ou avec fondations profondes $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- Surélévée et/ou avec fondations profondes $< 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Surélévée et/ou avec fondations profondes $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

CRÉATION D'UNE TERRASSE COUVERTE, CARPORT OU PERGOLA

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité sauf secteur protégé
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

PORTAIL ET CLÔTURE

- déclaration préalable

ANNEXES, ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

- déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou secteur protégé



Joël MOREAU
Adjoint au Maire
en charge
de l'Urbanisme et
du Patrimoine

Accompagner les Adamois à chaque étape de leurs projets est une priorité, avec une attention particulière portée à l'écoute et à la proximité.

Chaque demande doit pouvoir trouver une réponse claire et accessible, afin de permettre à chacun d'avancer sereinement dans ses démarches, dans le respect des règles d'urbanisme.

Avant d'entreprendre certains travaux, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire.

Sont notamment concernés :

- les constructions,
- les rénovations,
- les modifications de l'aspect extérieur,
- les changements de destination d'un bâtiment.

Le service Urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

☎ Le Service urbanisme vous accueille :

- les lundis et mercredis : 8h30-12h / 13h30-17h30
- les mardis et jeudis : 8h30-12h
- les vendredis : 8h30-12h / 13h30-17h

Renseignements

☎ 01 34 08 19 44

✉ urbanisme@ville-isle-adam.fr

LA VILLE EN PROJET

Éclairage public : la transition écologique se poursuit

Engagée dans une démarche de transition écologique, la Ville poursuit la modernisation de son éclairage public.

Les prochains secteurs concernés par le passage en LED seront :

- La Garenne
- Nogent

Objectif : 100% LED d'ici 2028

21% d'économie d'énergie ont déjà été réalisés sur la consommation d'éclairage public en 2025.

Aujourd'hui, la commune compte 2 483 candélabres, dont 70% sont désormais équipés en LED.

- Les Bonshommes
- Cassan

Pour économiser l'énergie tout en garantissant la sécurité, l'éclairage public est réduit chaque nuit de 22h à 6h.



Travaux d'eau potable

Des travaux sur le réseau d'eau potable seront réalisés cet été Allée des Marronniers.

Cette intervention permettra de rénover le système de filtration d'eau afin d'assurer un fonctionnement optimal et de garantir la qualité du réseau.

Résine du Bassin Record

Afin de préserver ce monument emblématique de la Ville, des travaux ont été réalisés cet hiver sur le bassin record de la Plage de L'Isle-Adam.

La résine du bassin a été entièrement refaite, permettant à la fois d'améliorer son aspect esthétique et de renforcer sa protection contre l'usure liée au temps et à l'usage.

Cette rénovation contribue ainsi à la conservation durable de ce lieu tant apprécié des Adamois !



Rénovation de la Passerelle du Pâtis

La passerelle du Pâtis a récemment fait peau neuve à l'occasion d'importants travaux de rénovation menés en avril dernier.

Ces derniers ont permis le remplacement du plancher, de la structure ainsi qu'une partie des rambardes, afin d'assurer la pérennité et la sécurité de ce passage apprécié des Adamois.

Construite en 1905, cette passerelle emblématique de L'Isle-Adam a bénéficié de l'intervention d'une entreprise spécialisée dans les ponts en milieu fluvial et les ouvrages en bois. Dans une démarche de qualité et de durabilité, le bois utilisé provient d'un rayon de moins de 200 km autour de la commune, privilégiant ainsi les circuits courts et les ressources locales.



Maison des Joséphites

Les travaux de la Maison des Joséphites avancent progressivement avant son ouverture le 19 septembre prochain. Ce lieu emblématique de la Ville dévoile peu à peu son nouveau visage et promet de devenir un espace culturel incontournable pour les Adamois.



maison des Joséphites

Save the Date

L'inauguration de la Maison des Joséphites aura lieu le samedi 19 septembre 2026.



De nouveaux aménagements paysagers au rond-point des Héros

Les équipes des Espaces verts de la Ville ont récemment réalisé de nouveaux massifs au rond-point des Héros.

Pour composer ces aménagements, la Ville a misé sur un mélange de vivaces, arbustes et petits arbres offrant des floraisons étalées du printemps jusqu'à la fin de l'été. Parmi les variétés utilisées, on retrouve notamment des gauras, échinacées, asters, verveines de Buenos Aires ou encore des hémérocailles, associées à des

arbustes comme les abélías, pittosporums ou lilas des Indes. Vous souhaitez vous inspirer de ces massifs pour votre jardin ? L'idée est de mélanger différentes hauteurs, textures et périodes de floraison afin d'obtenir un ensemble harmonieux toute l'année. Quelques associations simples peuvent facilement être reproduites chez soi :

- les gauras et verveines apportent légèreté et mouvement ;

- les échinacées et asters offrent de belles couleurs estivales ;
- les abélías et pittosporums structurent les massifs même en hiver ;
- le lilas des Indes garantit une floraison généreuse en été.

Un aménagement à la fois esthétique, durable et favorable à la biodiversité.

Les Espaces verts en action !

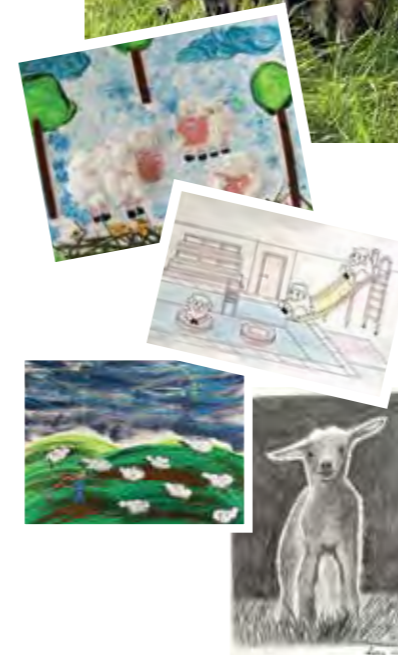
En cette période estivale, les équipes du service des Espaces verts sont pleinement mobilisées pour embellir la Ville à travers de nouvelles plantations et le fleurissement des massifs. Les voici en image !



Des chèvres aux abords de la piscine intercommunale de L'Isle-Adam / Parmain

Depuis le mois d'avril, les moutons ont fait leur retour sur plusieurs espaces verts de la Ville dans le cadre de l'éco-pâturage.

Cette année, une nouveauté attire particulièrement l'attention : des chèvres ont également pris place près de la Piscine Intercommunale L'Isle-Adam-Parmain, dans le cadre d'un dispositif porté par le SIPIAP. Une présence originale qui permet un entretien naturel des espaces tout en favorisant la biodiversité et une gestion plus écologique des terrains.



Concours photo

La piscine intercommunal de L'isle-Adam-Parmain a organisé un concours de dessin consacré à ses nouveaux pensionnaires : les moutons et les chèvres.

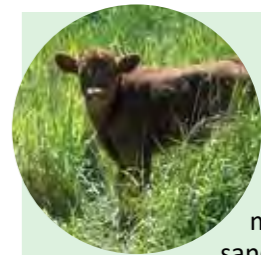
Un beau succès rencontré auprès des participants de tous âges. Ouvert de 4 à 99 ans, il proposait plusieurs catégories et récompensait deux gagnants par tranche d'âge. Les dessins lauréats sont désormais exposés à la piscine et visibles sur Facebook.



200 kg de déchets collectés

Une belle mobilisation a eu lieu samedi 11 avril dans la zone de biodiversité de la Roseraie.

Grâce à l'engagement de tous, près de 200 kg de déchets ont été collectés et triés. La Ville remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur implication et leur contribution à la protection de l'environnement.



La zone de biodiversité a accueilli un nouvel habitant le 19 mai avec la naissance d'un veau.

Une belle nouvelle qui illustre la richesse et la vitalité de cet espace naturel dédié à la préservation de la faune et de la flore.



Le saviez-vous ?

Attention aux moustiques !

Avec le retour des températures plus douces, les moustiques réapparaissent ! Pour limiter leur prolifération, quelques gestes simples sont essentiels : vider les eaux stagnantes (coupelles, seaux, gouttières), couvrir les récupérateurs d'eau et entretenir régulièrement jardins et extérieurs. Pour se protéger des piqûres, privilégiez des vêtements couvrants en soirée et l'utilisation de répulsifs si besoin. La vigilance de chacun contribue au confort de tous durant l'été.



AU FIL DE LA VILLE

Sensibilisation à la sécurité routière : la Police Municipale aux côtés des écoliers

Les 19 et 26 mai derniers, la Police Municipale de L'Isle-Adam est intervenue auprès des élèves de l'école Notre-Dame dans le cadre d'actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces temps pédagogiques ont permis de rappeler aux enfants les bons réflexes et les règles essentielles pour circuler en toute sécurité.

En parallèle, une journée vélo a été organisée avec la

mise en place d'un parcours dédié. Les enfants ont pu y mettre en pratique les notions abordées, avant de participer à une balade à vélo encadrée et sécurisée par la Police Municipale, favorisant une application concrète des apprentissages.

Une action à la fois éducative et pratique, au service de la prévention et de la sécurité des plus jeunes.



Des nichoirs installés à l'école Balzac !



À la suite des travaux d'isolation réalisés l'été dernier à l'école Balzac, des nichoirs pour oisillons ont été intégrés à la façade du bâtiment. Cette initiative permet de faire des aménagements réalisés un véritable support pédagogique, tout en renforçant l'engagement de la ville en faveur de la transition écologique grâce à la mise en place d'ateliers éducatifs autour de la biodiversité.



Conseil municipal du 22 mai 2026

Plusieurs points ont notamment été abordés lors de cette séance : l'attribution d'une subvention au cinéma «Le Conti» pour la mise en œuvre de travaux d'investissement, l'acquisition par la commune d'une parcelle située aux abords de l'école Cassan (pointe devant l'école) ainsi que le règlement du concours photo organisé dans le cadre de l'évènement « Automne Impressionniste ».

Monsieur le Maire a par ailleurs évoqué la réalisation d'un certain nombre de chantiers en cours :

- La réalisation des travaux dans les écoles pendant les vacances scolaires ainsi que les travaux de la chaussée Saint-Martin, devant la maison des Joséphites, dont l'inauguration est prévue le 19 septembre.

Monsieur le Maire a par ailleurs évoqué les évènements suivants, ouverts à tous :

- L'exposition « Mémoires du paysage », accueillie au Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, consacrée à l'œuvre de Caroline Bouyer et d'Ariane Fruit, à découvrir jusqu'au 20 septembre.
- L'organisation, le samedi 6 juin, des festivités nationales des 400 ans de la Marine française, ouvertes à tous, une belle occasion de célébrer ensemble quatre siècles d'histoire et de rappeler que plusieurs figures liées à la mer et au service de la France ont marqué notre commune.
- La Fête de la plage qui revient le vendredi 19 juin pour une soirée festive au bord de l'Oise.

VALLÉE DE L'OISE



Retour sur...

La boucle de la Vallée de l'Oise

Le dimanche 31 mai, la Boucle de la Vallée de l'Oise a réuni de nombreux participants à L'Isle-Adam pour une matinée sportive et conviviale.

Marcheurs, coureurs et cyclistes ont profité des parcours de 10 km et 18 km dans une ambiance chaleureuse, au cœur des paysages de la vallée de l'Oise.

Des bornes de recharge sur le territoire

La CCVO3F poursuit son engagement pour la transition énergétique avec l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire. Un nouvel équipement destiné à encourager les mobilités durables et à faciliter le quotidien des usagers.



France Rénov' : un accompagnement pour vos travaux

Travaux, aides, dossiers... France Rénov' accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique grâce à des permanences locales. Les usagers peuvent bénéficier d'un conseil gratuit, neutre et personnalisé pour monter leurs dossiers et identifier les aides financières disponibles.

Ce dispositif est porté par le Département du Val-d'Oise, en partenariat avec les collectivités.



Des toiles dans les étoiles

Cet été, la CCVO3F renouvelle le festival de cinéma en plein air « Des toiles dans les étoiles », une belle invitation à savourer des projections sous le ciel étoilé, dans une atmosphère chaleureuse et estivale.

- Vendredi 21 août à Chauvry : « Y'a pas de réseaux »
- Samedi 22 août à Parmain : « Les petites victoires »
- Mardi 25 août à L'Isle-Adam : « Mission: Impossible – The Final Reckoning »
- Mercredi 26 août à Presles : « Aznavour »
- Jeudi 27 août à Mériel : « Mufasa : Le roi Lion »
- Vendredi 28 août à Villiers-Adam : « Un p'tit truc en plus »
- Samedi 29 août à Méry-sur-Oise : « En fanfare »

ENFANCE ET JEUNESSE



« Les rencontres entre seniors et jeunes favorisent le partage et la transmission. Inspiré de l'Arbre des Trois Frères, le logo intergénérationnel symbolise cet héritage commun grâce à des racines représentant notre histoire et des mains unies incarnant le lien entre les générations.

Carole Le Bouillonnet
Conseillère Municipale en charge du programme intergénérationnel



Des liens entre générations à L'Isle-Adam

Le 22 mai, les élèves de CE2-CM1 de l'école Balzac ont partagé un après-midi jeux de société avec les résidents de Happy Senior. Quelques jours plus tôt, les Villages d'Or accueillait les « Olympiades interG » réunissant seniors et enfants du centre de loisirs.

Dans cette même dynamique, une croisière intergénérationnelle sur l'Oise a été organisée le 3 juin.

À travers ces initiatives, L'Isle-Adam poursuit son engagement en faveur du lien entre les générations.

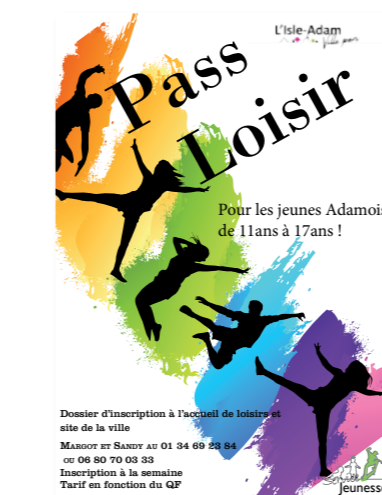


Ouverture des inscriptions aux prestations péri et extrascolaires



Les inscriptions aux services périscolaires et extrascolaires pour la rentrée 2026/2027 sont ouvertes et resteront accessibles jusqu'à mi-août. Les familles sont invitées à effectuer leurs démarches afin de garantir l'accès aux différents services proposés :

accueils périscolaires, restauration scolaire, centres de loisirs, etc. Toutes les informations pratiques, les tutoriels et les modalités d'inscription sont disponibles sur le portail famille ainsi que sur le site de la Ville.

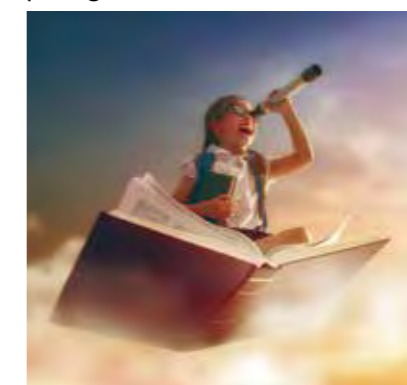


Pass Loisirs : des vacances riches en découvertes

Du 6 au 17 juillet, le Pass Loisirs proposera aux jeunes Adamois un programme varié en partenariat avec les associations sportives de la ville : volley, équitation, football... Un projet autour de la réalisation de courts métrages sur le harcèlement sera également mené avec un intervenant extérieur, mêlant créativité et sensibilisation.

Un été d'aventures et de créativité au centre de loisirs

Cet été, les centres de loisirs proposeront aux enfants un programme riche en découvertes. En juillet, place à l'évasion avec des animations autour du safari et des mondes imaginaires ! Au mois d'août, les enfants plongeront dans l'univers du cinéma à travers des ateliers créatifs, des jeux, des réalisations de petits films et plusieurs sorties. Un été placé sous le signe de l'imagination, du partage et de la bonne humeur.



Les dates à retenir

Service Jeunesse

- **Dimanche 28 juin 2026**
Le Service Jeunesse participera à la course de baignoires.
- **Mercredi 1^{er} juillet**
Journée sportive et conviviale à La Plage
- **Du 20 au 24 juillet**
Direction Cherbourg pour un séjour riche en découvertes et en activités.
- **Du 24 au 28 août**
Le Service Jeunesse rouvrira ses portes à l'école Balzac.

Cérémonie de fin d'année Samedi 27 juin 2026

Le 27 juin prochain, les jeunes Adamois seront à l'honneur afin de mettre en valeur leur parcours et leurs réussites. À cette occasion, plusieurs distinctions seront remises : des dictionnaires aux élèves de CM2, les passeports du civisme, les attestations « Savoir rouler » ainsi que les récompenses de fin de 3^e.

Inscriptions péri et extrascolaires : sessions de formation

Des sessions d'accompagnement aux inscriptions périscolaires et extrascolaires seront proposées du 15 juin au 3 juillet, sur réservation auprès du service Enfance. Les modalités seront adressées aux familles par courriel début juin.

Calcul de la tranche tarifaire

Le calcul de la tranche tarifaire, établi selon le quotient familial, se tiendra de mi-juin au 30 septembre. Cette démarche permet d'appliquer une tarification adaptée à la situation de chaque foyer.

Afin d'éviter l'application du tarif maximum, les familles sont invitées à transmettre leurs justificatifs dans les délais impartis.



Le saviez-vous ?

Transports scolaires

Depuis mi-juin les inscriptions et les paiements pour l'obtention de la carte de bus se font en ligne sur

<https://ts.iledefrance-mobilites.fr>

pour toute information :

✉ css95@iledefrance-mobilites.fr



DOSSIER SPÉCIAL

La forêt domaniale de L'Isle-Adam en passe d'être sanctuarisée

Poumon vert majeur du Val-d'Oise, la forêt domaniale de L'Isle-Adam pourrait prochainement franchir une étape décisive dans sa préservation avec l'obtention du statut de forêt de protection, comme cela a récemment été le cas pour la forêt de Montmorency.

Une reconnaissance majeure destinée à garantir durablement l'intégrité de ce massif forestier face aux pressions urbaines et aux bouleversements climatiques.

Engagée depuis plusieurs années par l'État et soutenue par les collectivités locales concernées, et notamment par la Ville de L'Isle-Adam, la procédure de classement du massif domanial en forêt de protection porte sur un vaste ensemble forestier de près de 4800 hectares partagés entre les massifs de L'Isle-Adam, de Carnelle et de Montmorency. Fin mars, cette dernière est devenue la 8^e forêt classée en forêt de protection en Île-de-France, après Fontainebleau, Rambouillet ou encore Saint-Germain-en-Laye. L'obtention de ce statut offrirait à la forêt le niveau de protection le plus élevé prévu par le Code forestier.



Morgan Touboul
Adjoint au Maire en charge de l'Espace public et de la Transition écologique

« La protection de nos forêts péri-urbaines est un enjeu autant de préservation de l'environnement que de santé publique. Nous y sommes tous très attachés, car ce sont elles qui nous relient le plus directement à la nature et à l'identité historique de notre territoire. Il devenait encore plus urgent de les sanctuariser avec l'impact du réchauffement climatique et de la pression urbaine. Dans le cadre d'un partenariat entre l'ONF, le Département et les intercommunalités concernées par la forêt, toutes les collectivités sont désormais pleinement impliquées dans la protection et la valorisation des forêts domaniales du Val d'Oise. »

Patrimoine naturel essentiel

À quelques kilomètres seulement de Paris, la forêt domaniale de L'Isle-Adam constitue l'un des principaux réservoirs de biodiversité du département. Bien plus qu'un simple paysage boisé, elle joue un rôle écologique fondamental dans un territoire fortement urbanisé. « La forêt, ce ne sont pas seulement des arbres. Elle est le refuge de toute une vie qui s'y développe », rappelle Nathaniel Lechêne, technicien forestier à l'Office national des forêts. Insectes, oiseaux, chauves-souris, amphibiens ou encore reptiles dépendent directement de l'équilibre de cet écosystème. La préservation de la biodiversité ne s'opère pas seulement dans la forêt comme en témoignent le passage clouté pour canards aménagés en 2017 avenue du Chemin-Vert ou

face à l'urbanisation croissante du territoire. « Nous sommes en train de grignoter de plus en plus d'espaces naturels », observe Nathaniel Lechêne. « Les routes, les constructions, l'urbanisation... tout cela participe à la fragmentation des milieux. »

Une gestion pensée pour demain

Ce classement permettra d'imposer une réglementation spécifique destinée à préserver les grands équilibres écologiques du massif tout en maintenant une gestion forestière durable. Les interventions sylvicoles devront continuer à concilier biodiversité, accueil du public et renouvellement des peuplements. Car la forêt évolue déjà sous l'effet du changement climatique. Sur le terrain, les conséquences sont déjà visibles. « Certaines

« Notre mission, c'est de transmettre la forêt aux générations futures. »

Nathaniel Lechêne

encore, plus récemment, les nids artificiels pour martinets noirs et hirondelles de fenêtre installés l'été dernier sur ses façades de l'école Honoré de Balzac.

La forêt participe également à la régulation des températures, à la qualité de l'air et à l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Elle limite les phénomènes de ruissellement et d'érosion tout en offrant aux habitants un espace de respiration et de détente particulièrement précieux. C'est pour toutes ces raisons que la Ville de L'Isle-Adam, les communes voisines, la CCVO3F et le Département se mobilisent depuis 2017 pour décrocher le statut de forêt de protection. Cet outil juridique permettra ainsi de sanctuariser durablement les espaces boisés en limitant toute artificialisation ou réduction des surfaces forestières. Une réponse devenue essentielle

mares sont désormais sèches dès le mois de mars ou d'avril », constate Nathaniel Lechêne. Un phénomène préoccupant pour les amphibiens qui reviennent chaque année se reproduire dans ces zones humides.

Certaines essences montrent également des signes de fragilité croissante face aux sécheresses répétées. Le hêtre, notamment, apparaît de moins en moins adapté aux conditions climatiques franciliennes. Pour anticiper ces évolutions, l'ONF expérimente progressivement de nouvelles essences plus résistantes à la chaleur et au manque d'eau comme les chênes méridionaux, les cèdres ou encore les tilleuls plus adaptés pour accompagner le renouvellement des forêts de demain.

La gestion durable du massif implique plusieurs aspects. Elle repose aussi sur la conservation



LA FORÊT DOMANIALE EN CHIFFRES

1 547

Hectares de superficie

2 techniciens forestiers en charge du massif

La répartition des essences d'arbres

56% de chênes

10% de châtaigniers

7% de charmes

6% de tilleuls

6% de hêtres

11% d'autres feuillus

1% de résineux

3% de prairie

80 mares recensées environ

DOSSIER SPÉCIAL

d'arbres remarquables, le maintien du bois mort indispensable à de nombreuses espèces et la préservation de zones refuges pour la faune. La finalité étant de transmettre aux générations futures une forêt vivante, capable de continuer à jouer pleinement son rôle écologique.

Une procédure engagée depuis plusieurs années

Le projet de classement ne date pas d'hier. Dès 2009, plusieurs élus du territoire, parmi lesquels Axel Poniatowski, avaient engagé des démarches auprès de l'État afin d'obtenir une protection renforcée des grands massifs forestiers du Val-d'Oise. En 2021, Sébastien Poniatowski a de nouveau saisi le Préfet Amaury de Saint-Quentin sur ce sujet. Après la forêt de Montmorency, celle de L'Isle-Adam pourrait ainsi bénéficier à son tour de ce statut protecteur. La procédure administrative se poursuit actuellement avec plusieurs étapes réglementaires, dont une enquête publique préalable au classement. Une fois finalisée, cette reconnaissance viendra confirmer l'importance environnementale majeure de la forêt domaniale de L'Isle-Adam à l'échelle du département comme de l'Île-de-France.



Nathaniel Lechêne, gardien de la forêt

Depuis près de trente ans, Nathaniel Lechêne vit au rythme des forêts du Val-d'Oise et des Yvelines. Technicien forestier à l'Office national des forêts, ce passionné de nature veille chaque jour sur la forêt domaniale de L'Isle-Adam, entre accueil du public, suivi des parcelles et observation de la biodiversité. Un métier de terrain qu'il exerce avec une conviction simple : la forêt doit être comprise avant d'être protégée.

À 56 ans, Nathaniel Lechêne a passé plus de la moitié de sa vie au milieu des arbres. Installé à Beaumont-sur-Oise depuis 2010, il nourrit depuis l'enfance une véritable passion pour la nature. « Très tôt, la forêt s'est imposée à moi comme une évidence », confie-t-il. Après un CAP de bûcheron, un BEP puis un baccalauréat professionnel forestier, il construit un parcours

naturalistes... « Hier soir encore, j'étais en inventaire jusqu'à plus d'une heure du matin pour observer les grenouilles et les tritons », raconte-t-il. Pour Nathaniel Lechêne, protéger la forêt ne signifie pas la figer. Les coupes forestières permettent d'assurer le renouvellement des peuplements et certains arbres morts ou creux sont volontairement conservés pour préserver

« S'il n'y a plus de forêt, il n'y a plus de planète »

entièrement tourné vers le vivant. « La forêt m'apaise. Pour moi, l'arbre, c'est la vie. » Après plusieurs années dans le privé, il rejoint l'ONF en 2000, peu après les grandes tempêtes qui ont marqué les massifs franciliens. Ouvrier forestier puis conducteur de travaux, il devient technicien forestier il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, ses missions vont bien au-delà de la gestion des arbres : suivi des parcelles, échanges avec les entreprises forestières, inventaires de la faune et de la flore aux côtés d'associations

la biodiversité. « Une forêt totalement nettoyée deviendrait un espace aseptisé », explique-t-il. Malgré les inquiétudes liées au climat, il garde espoir grâce aux observations réalisées sur le terrain, comme le retour récent du grand et du petit rhinolophe, deux espèces rares de chauves-souris observées dans le massif. « Quand on retrouve une espèce qu'on ne voyait plus depuis longtemps, c'est une vraie victoire », confie ce passionné, pour qui la forêt reste avant tout « un métier passion ».

Regards croisés sur la préservation du patrimoine naturel adamois

Depuis plus de vingt ans, l'IASEF et la LPO Île-de-France agissent à L'Isle-Adam pour préserver la richesse écologique du territoire. Inventaires naturalistes, sauvegarde des amphibiens, sensibilisation du public... leurs bénévoles œuvrent au quotidien, en lien étroit avec l'ONF, pour protéger la forêt domaniale et ses écosystèmes. Entretien avec Catherine Allieux, présidente de l'IASEF, et Jean-Marie Ternisien, bénévole de la LPO Île-de-France.

Quelles sont aujourd'hui les missions de l'IASEF et de la LPO Île-de-France à L'Isle-Adam ?

C.A. : « Nos actions se sont élargies : protection de la forêt, des zones humides, suivi des amphibiens, sorties nature et sensibilisation du public. Chaque année, nos

Que représente la protection de la forêt de L'Isle-Adam ?

C.A. : « C'est une avancée majeure pour préserver durablement la forêt et ses corridors écologiques. » JM.T. : « Avec une fréquentation croissante, il est essentiel de trouver un équilibre entre accueil du

« Le classement en forêt de protection est une garantie contre le grignotage foncier, mais préserver la forêt, c'est aussi protéger les écosystèmes et les corridors écologiques. »

bénévoles participent notamment au sauvetage des amphibiens lors de leur migration au parc de Cassan. »

JM.T. : « La LPO agit aussi pour favoriser la biodiversité en ville avec l'installation de nichoirs pour hirondelles, mésanges, martinets ou chauves-souris. Nous réalisons également des inventaires d'espèces sensibles en forêt. »

Pourquoi est-il important de préserver ces espaces forestiers ?

C.A. : « La forêt joue un rôle essentiel : elle rafraîchit l'air, retient l'eau et constitue un refuge pour la biodiversité. Mais elle est fragilisée par le changement climatique, d'où l'importance des inventaires naturalistes pour mieux protéger les milieux. »

JM.T. : « Les oiseaux, amphibiens ou chauves-souris sont de véritables indicateurs de la santé des écosystèmes. Préserver la biodiversité est indispensable à l'équilibre de nos territoires.

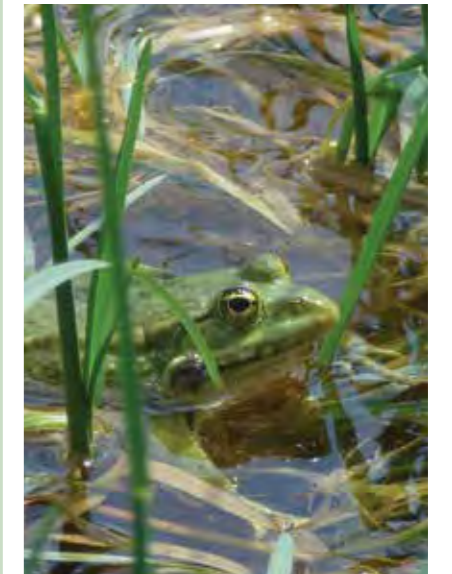
public et préservation des milieux naturels. »

Quels sont vos objectifs communs ?

C.A. et JM.T. : « Continuer à sensibiliser les habitants, notamment les jeunes, accompagner les collectivités dans leurs projets et poursuivre la protection des forêts, des zones humides et de la biodiversité. »



Jean-Marie Ternisien et Catherine Allieux



Des bénévoles mobilisés pour sauver les amphibiens

Chaque année, à la fin de l'hiver, des bénévoles de l'IASEF se mobilisent pour sécuriser la migration des amphibiens dans plusieurs secteurs de L'Isle-Adam, notamment au parc de Cassan.

Crapauds, grenouilles et tritons traversent alors les routes pour rejoindre leurs zones de reproduction. Grâce à l'installation de dispositifs de protection et aux opérations de ramassage organisées avec les bénévoles, près de 2 000 amphibiens sont sauvés chaque année.

Un travail discret mais essentiel pour préserver des espèces particulièrement fragilisées par le dérèglement climatique et la disparition des zones humides.



AGIR POUR TOUS



« Le Pôle Handicap traduit notre volonté de faire de L'Isle-Adam une ville toujours plus inclusive, à l'écoute des besoins de chacun et attentive à l'accessibilité pour tous. »

Armelle Chapalain
Adjointe au Maire en charge de la Santé et des Affaires sociales

Un Pôle Handicap pour mieux accompagner les habitants

Au printemps 2026, la Ville de L'Isle-Adam renforce son engagement en faveur de l'inclusion avec la création d'un Pôle Handicap. Cette nouvelle initiative vise à établir un lien direct, plus facilement identifiable, avec les personnes en situation de handicap, leurs familles et leurs aidants.

Elle contribue aussi à dessiner une ville plus accessible, plus attentive aux besoins de chacun et ouverte au vivre-ensemble.

Piloté par Gaëlle Lazennec, conseillère municipale en charge du handicap, sous la direction d'Armelle Chapalain, adjointe aux affaires sociales, ce pôle se

veut à la fois un lieu d'écoute, d'information et de dialogue. Au-delà de l'accompagnement des habitants dans leurs démarches, il



a pour mission de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien, d'identifier les obstacles qui freinent la participation à la vie locale et de sensibiliser l'ensemble

des acteurs de la commune aux réalités du handicap, qu'il soit visible ou invisible.

Les habitants peuvent dès à présent contacter le pôle à l'adresse suivante :

✉ handicap@ville-isle-adam.fr
Un premier rendez-vous est fixé le 5 septembre lors du Forum des associations. Un stand dédié permettra à tous les Adamois de rencontrer l'équipe municipale en charge du projet. Un questionnaire sera également proposé afin de recueillir les besoins, les attentes et les propositions des habitants. Pour faire de L'Isle-Adam une ville-parc naturellement inclusive.



« Le Sport Aidants Ma Ville ! » à L'Isle-Adam

Du 10 juin au 8 juillet 2026, le Centre sportif Amélie-Mauresmo accueillera le dispositif départemental « Le Sport Aidants Ma Ville ! », destiné aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants.

Chaque mercredi après-midi, de 14h30 à 15h30, des ateliers

de para-sport seront proposés aux personnes en situation de handicap, tandis que les aidants participeront à des séances de sport bien-être.

Ce programme vise à favoriser la pratique sportive, renforcer le lien social et faire découvrir les structures sportives locales.



Le saviez-vous ?

Le tournesol, symbole des handicaps invisibles

Le tournesol, symbole des handicaps invisibles, permet d'indiquer discrètement qu'une personne peut nécessiter une aide ou une attention particulière.



Le CCAS au service des habitants

À travers ses actions et son accompagnement au quotidien, le Centre communal d'action sociale (CCAS) place l'humain au cœur de ses missions autour de trois valeurs essentielles : la solidarité, la considération et l'engagement.

Soutien aux personnes âgées, accompagnement des familles, aide aux publics fragiles ou encore actions intergénérationnelles : le CCAS agit chaque jour pour renforcer le lien social et répondre aux besoins des habitants avec écoute, bienveillance et proximité.

Information et réservation

☎ 4 rue Dambry
✉ 01 34 69 03 29

Sortie estivale

Comme chaque année, le CCAS organise sa sortie estivale à destination des familles de la ville.

Cet été, rendez-vous à Dieppe le mercredi 1^{er} juillet 2026 pour partager un moment convivial et profiter d'un début de vacances en bord de mer.

Lors de l'inscription, merci de vous munir de votre dernier avis d'imposition.



Le portage de repas à domicile

Le CCAS propose un service de portage de repas à domicile destiné aux personnes rencontrant des difficultés pour faire leurs courses ou préparer leurs repas, en raison de l'âge, d'une convalescence ou d'un handicap.

Les repas, livrés 7 jours sur 7, sont élaborés par une diététicienne afin de garantir une alimentation saine, variée et équilibrée.

Au-delà de la livraison, ce service permet également de maintenir un lien social grâce à un passage régulier au domicile.

Les permanences

- **Centre social Sœur Joannès**
4 rue Dambry
 - **ADIL** : 1^{er} vendredi du mois, 13h30-17h
Infos logement et travaux
01.87.49.03.33
01.30.32.83.15
 - **CAF** : jeudi, 14h-17h (dès le 18 juin)
01.30.73.69.68
 - **CRAMIF** : jeudi, 9h-12h (dès le 4 juin)
Accompagnement santé au travail
3646
 - **Mission Locale Cœur Val d'Oise** : lundi, 14h-17h
Pour les 16-25 ans
01.34.18.99.00

■ Espace culturel Michel Poniatowski

- **Avocats** : 2^e samedi du mois, 9h-12h, sans RDV
- **Écrivain public** : sur RDV
01.34.69.21.38



VIVRE ET ENTREPRENDRE

Nouveaux commerçants



L'Écrin

Une nouvelle adresse gourmande s'installe en plein cœur de la Grande Rue : bienvenue à L'Écrin, votre nouveau fromager de proximité

- 🕒 Mardi : 13h30 – 19h30
Mercredi à samedi : 8h30 – 13h30 / 15h30 – 19h30
Dimanche : 8h30 – 13h30
- 📍 8 Grande rue
- ☎ 07 62 20 17 20



VNB Vinabobun

Une nouvelle adresse gourmande à découvrir du lundi au samedi, pour savourer une cuisine vietnamienne pleine de saveurs, sur place ou à emporter.

- 🕒 Du mardi au samedi de 11h à 14h et de 17h30 à 22h
- 📍 70 rue de Nogent
- ☎ 09 83 66 38 28



Félicitations

La boulangerie Rouget réalise un véritable exploit en remportant les trois catégories du concours de la Meilleure Baguette de Tradition du Val-d'Oise 2026.

Une performance remarquable portée par toute l'équipe :

- Jacques-Edouard Duffour, employeur
- Fabien Philippe, salarié
- Raphaël Dauphin, apprenti

Un triplé exceptionnel qui met à l'honneur le savoir-faire artisanal et l'excellence de cette boulangerie adamoise.

Retour des croisières sur l'Oise

Les croisières au fil de l'Oise font leur grand retour pour la saison 2026 !

Au départ de L'Isle-Adam, profitez de balades sur l'eau et de navettes fluviales à destination d'Auvers-sur-Oise, au cœur de paysages naturels et patrimoniaux remarquables.

Ces croisières sont proposées en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal de L'Isle-Adam.

- Renseignements et informations
- ☎ 01 34 69 41 99 / 06 66 50 54 47



Un Adamois à la une !



Christophe Trinquet redonne vie aux souvenirs filmés

À L'Isle-Adam, Christophe Trinquet met sa passion du cinéma au service de la mémoire. Dans son atelier, il restaure et numérise bobines anciennes, VHS, diapositives et films de famille parfois oubliés depuis des décennies.

Grâce à son savoir-faire, ces archives retrouvent une seconde vie et peuvent être conservées durablement. Qu'il s'agisse de souvenirs personnels ou de documents anciens, chaque image sauvée contribue à préserver un morceau d'histoire.

Passionné du 7^e art, Christophe Trinquet est devenu un véritable passeur de mémoire, permettant aux générations d'aujourd'hui et de demain de redécouvrir les images du passé.

Office de Tourisme Communautaire de L'Isle-Adam

L'Office de tourisme communautaire de L'Isle-Adam offre de nombreuses activités pour vous permettre de découvrir son territoire authentique et préservé la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.



De juin à août 2026, l'Office de Tourisme Communautaire propose une programmation riche et variée pour découvrir le patrimoine, la nature et les légendes de notre territoire.

NOS VISITES GUIDÉES

- **Visite de la Plage**
« La Plage fait son cinéma »
Rendez-vous devant la Plage
11h – Durée 1h
En juillet : 8 et 29 juillet 2026
Tarifs : 8€ adulte / 6€ enfant / Gratuit -6 ans
- **Visite historique de la Ville**
Rendez-vous devant l'Office de Tourisme
15h30 – Durée 1h
En juillet : 1 et 15 juillet 2026
Tarifs : 8€ adulte / 6€ enfant / Gratuit -6 ans
- **Visite du Pavillon Chinois**
Rendez-vous devant le Pavillon Chinois
15h30 – Durée 1h
En juillet : 3 et 10 juillet 2026
En août : 7 et 21 août 2026
Tarifs : 8€ adulte / 6€ enfant / Gratuit -6 ans
- **Visite autour des Princes de Conti**
Rendez-vous devant l'Office de Tourisme
En juillet : 22 juillet 2026
15h30 – Durée 1h
Tarifs : 8€ adulte / 6€ enfant / Gratuit -6 ans
- **Les Légendes des Bords d'Oise**
Rendez-vous devant l'Office de Tourisme
11h – Durée 1h
En juillet : 17 et 24 juillet 2026
Tarifs : 8€ adulte / 6€ enfant / Gratuit -6 ans
- **Jeu d'énigmes au Pavillon Chinois**
11h – Durée 1h30
En juillet : 18 juillet 2026
En août : 8 août 2026
Tarifs : 15€ personne (à partir de 10 ans)
- **Rallées & jeux en autonomie**
Chasse au Trésor

- Médiévale **nouveauté**
- Rallye Photo Nature **nouveauté**
- Le Voyageur du Temps et le Secret des Époques **nouveauté**
- Chasse au trésor
- Enquête Détective
- Cluedo Géant

Disponibles sur demande auprès de l'Office de Tourisme.

SORTIES NATURE

- **Visites Nature – Marais de Stors**
9h – Durée 1h30
En août : 22 août 2026
- **Visites Nature – Forêt de Carnelle**
9h – Durée 1h30
En août : 1^{er} août 2026
Tarifs : 8€ adulte / 6€ enfant / Gratuit -6 ans

ACTIVITÉS POUR ENFANTS

- **Retour de la Sorcière de la Rosière**
16h30 – Durée 1h
En juillet : 12 et 26 juillet 2026
En août : 12 et 19 août 2026
Tarifs : 2€ adulte / 3€ enfant / Gratuit -3 ans
- **Visite du Pavillon Chinois – Version enfants**
15h30 – Durée 1h
En juillet : 9, 16, 23 et 30 juillet 2026
Tarifs : 2€ adulte / 3€ enfant / Gratuit -3 ans

CROISIÈRES COUPLÉES AVEC DES VISITES GUIDÉES

- 19 juillet et 16 août 2026**
Visite guidée de la ville de L'Isle-Adam proposée aux participants des croisières (départ visite 14h30).
14h30 – Durée 1h
Tarifs : 2€ adulte / 3€ enfant / Gratuit -3 ans

- Réservation obligatoire
- 📍 18 avenue des Écuries de Conti
- ☎ 01 34 69 41 99
- ✉ contact@tourisme-isleadam.fr

VIVRE À L'ISLE-ADAM



Baignade à La Plage de L'Isle-Adam : saison estivale 2026

La baignade à la Plage de L'Isle-Adam est ouverte depuis le week-end du 6 juin. Elle est accessible tous les week-ends du mois de juin, avant une ouverture en continu du mercredi 1^{er} juillet au lundi 31 août.

une carte d'adhésion est proposée. Disponible directement à La Plage, elle donne accès en illimité au site pendant toute la saison. La carte d'adhésion, réservée aux Adamois, s'inscrit dans cette

La Plage de L'Isle-Adam est un site unique, qui offre aux Adamois un véritable cadre au cœur de ville. Préserver la qualité de cet espace et le confort de tous est une priorité.

Pour accéder à la baignade, seuls les maillots de bain classiques sont autorisés.

CARTE D'ADHÉSION

Pour permettre aux Adamois de bénéficier de tarifs avantageux,

volonté de valoriser un accès privilégié, afin de garantir une expérience agréable, sereine et qualitative tout au long de la saison.

La Plage
L'Isle-Adam

Journées européennes du patrimoine : inauguration de la Maison des Joséphites et visites exceptionnelles

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville de L'Isle-Adam donne rendez-vous aux Adamois le **samedi 19 septembre**.

Ce temps fort sera marqué par l'inauguration de la Maison des Joséphites. Le public pourra visiter le bâtiment et découvrir les artistes en résidence, qui présenteront leurs travaux et leurs démarches de création.

Des visites de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville ainsi que du bureau de Monsieur le Maire seront également proposées.

Plus d'informations (horaires et modalités) seront communiquées prochainement.




maison des joséphites



La Guinguette Républicaine du Pâtis fait son grand retour

Le **vendredi 10 juillet**, la Ville accueillera la deuxième édition de la Guinguette Républicaine du Pâtis, un rendez-vous festif et familial au cœur du quartier historique.

À partir de 18h, petits et grands pourront profiter d'une ambiance musicale conviviale, de food-trucks et de nombreuses animations, avec notamment la distribution de lampions. La soirée se clôturera par le traditionnel lâcher de lanternes, pour un moment féérique et chaleureux à partager en famille ou entre amis.



La Fête du Port : une nouvelle soirée festive à L'Isle-Adam

Le **vendredi 18 septembre** au soir, la Ville de L'Isle-Adam lancera la toute première édition de la Fête du Port.

Dans une ambiance chaleureuse et estivale, habitants et visiteurs pourront profiter de concerts, de food-trucks et d'animations conviviales au cœur de ce quartier emblématique aux allures de vacances.

La soirée se terminera en beauté avec un spectacle pyrotechnique pour un moment festif et rassembleur à partager tous ensemble.

Les dates à retenir

On the Moon Again : la tête dans les étoiles

À l'occasion de l'événement « On the Moon Again », les Adamois sont invités à découvrir les merveilles du ciel dans le square Balzac.

Le **20 juin**, à partir de **14h30**, place à l'observation du Soleil, accompagnée d'une petite exposition et d'animations autour de maquettes. La soirée se poursuivra dès 20h30, jusqu'à 1h du matin environ, avec l'observation de la Lune et du ciel étoilé.

Meeting d'athlétisme au stade Philippe Grante

L'Isle-Adam Athlétique Club organise un meeting d'athlétisme le **mercredi 1^{er} juillet** à partir de 18h au stade Philippe Grante de L'Isle-Adam.

Ouvert à tous, cet événement sportif permettra de découvrir différentes disciplines de l'athlétisme et d'encourager les participants dans une ambiance conviviale.



Concert du Chœur des Chanteurs de Saint-Eustache

Le Chœur des Chanteurs de Saint-Eustache, fondé en 1944 par le Révérend Père Martin, perpétue une tradition musicale héritée de l'église Saint-Eustache, vieille de plus de 350 ans.

Ils se produiront le **dimanche 5 juillet** à 15h en l'église Saint-Martin.

Réservation auprès de l'Office de tourisme : 01 34 69 41 99

VIVRE À L'ISLE-ADAM



Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq Mémoires du paysage Caroline Bouyer – Ariane Fruit

Jusqu'au 20 septembre 2026

Le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq présente une exposition consacrée aux œuvres gravées et dessinées de Caroline Bouyer et Ariane Fruit.

À travers plus d'une centaine d'œuvres, les deux artistes explorent les paysages urbains, industriels et naturels, entre Paris, Dunkerque, les forêts canadiennes et les côtes normandes. Une réflexion sensible sur la transformation des territoires et la mémoire des lieux, entre regard documentaire et poésie.



Le Marché des Créateurs revient les 12 et 13 septembre

Pour sa 25^e édition, le Marché des Créateurs s'installera les 12 et 13 septembre dans les jardins du Château Conti.

Véritable rendez-vous des artisans et des amoureux du savoir-faire, cet événement mettra à l'honneur

de nombreuses créations : bijoux, mosaïques, bougies, peintures et bien d'autres réalisations artisanales.

Tout au long du week-end, des démonstrations seront également proposées au public.



Le saviez-vous ?

Une plaque pour la mémoire de juin 1940

L'UNC de L'Isle-Adam/Parmain a fait installer une plaque explicative au monument aux morts des bords de l'Oise. Elle rappelle les combats menés du 11 au 13 juin 1940 pour défendre le passage de l'Oise lors de la bataille de L'Isle-Adam.



Sortir à L'Isle-Adam

Juin

EXPOSITION
Mémoires du Paysage - Caroline Bouyer & Ariane Fruit
Jusqu'au 20 septembre 2026
Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq

SPORT
Tournoi annuel de tennis de table
Dimanche 28 juin 2026
Centre sportif Amélie Mauresmo

SPORT
Green Cup
IAFVO Volley Ball
Dimanche 28 juin 2026
Centre sportif Amélie Mauresmo

LOISIRS
Pique-nique en ville
par les AVF
Dimanche 28 juin 2026
À partir de 12h
Place du Pâtis

LOISIRS
Course des baignoires
par l'ACIA
Dimanche 28 juin 2026
À partir de 14h
Quai de l'Oise

Juillet

LOISIRS
Sortie estivale à Dieppe
par le CCAS
Mercredi 1^{er} juillet 2026
Réservation : 01 34 69 03 29

CULTURE
L'Atelier du mercredi - Gravure et impression sur sac
Mercredi 1^{er} juillet 2026
Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq

SPORT
Meeting d'athlétisme
par L'Isle-Adam Athlétique Club
Mercredi 1^{er} juillet 2026
Stade Philippe Grante

CONCERT
La Nervilloise en concert
Samedi 4 juillet 2026
La Scène Adamoise

LOISIRS
La Guinguette Républicaine de la Place du Pâtis
Vendredi 10 juillet 2026 à partir de 18h
Place du Pâtis



LOISIRS
Croisière Jazz
Mardi 14 juillet 2026
Embarcadère quai de l'Oise
Réservation : 06 66 50 54 47

Août

LOISIRS
Exposition canine
Dimanche 9 août 2026
Parc Manchez

LOISIRS
Croisière Jazz
Mardi 15 août 2026
Embarcadère quai de l'Oise
Réservation : 06 66 50 54 47

COMMÉMORATION

Libération de L'Isle-Adam
Dimanche 30 août 2026
Place du Tillé

Septembre

ÉVÈNEMENT
Forum des associations
Samedi 5 septembre 2026
Centre sportif Amélie Mauresmo

CULTURE
Marché des créateurs
Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026
Château Conti



ÉVÈNEMENT
La Fête du Port
Vendredi 18 septembre 2026
À partir de 18h
Port L'Isle-Adam

ÉVÈNEMENT
Inauguration de la Maison des Joséphites
Samedi 19 septembre 2026
À partir de 10h
Parvis de la maison des Joséphites



ÉVÈNEMENT
Les journées du patrimoine
Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026



Place du Pâtis : mémoire des fêtes d'autrefois

Derrière l'apparence actuelle de la place du Pâtis, aujourd'hui bordée de restaurants, d'habitations et du cinéma Le Conti, se cache un lieu profondément ancré dans l'histoire de L'Isle-Adam. Pendant plusieurs siècles, cette vaste esplanade au bord de l'Oise a été le théâtre de traditions religieuses et de fêtes populaires qui ont marqué la mémoire collective des Adamois.

Avant de devenir un espace festif, le Pâtis était, comme son nom l'indique, une zone de pâturage. Les troupeaux de L'Isle-Adam et de Jouy-le-Comte y étaient conduits pour paître, rappelant le passé rural de la commune. Situé à l'écart du centre ancien, le site vivait alors au rythme des activités agricoles et des échanges liés à la rivière.

Des traditions religieuses...

Au fil du temps, la place devient pourtant l'un des grands lieux de rassemblement de la ville. Les fêtes religieuses s'y tiennent comme la fête patronale de L'Isle-Adam qui se déroulait le dimanche suivant le 22 juillet, jour de la Sainte-Madeleine. Cette tradition remonte loin dans l'histoire locale. Dès 1291, la chapelle de Stors est d'ailleurs consacrée à cette sainte, qui devient ensuite la sainte patronne de Nogent puis de L'Isle-Adam. Une procession quittait alors l'église Saint-Martin de Nogent, passait par la rue de la Madeleine pour se rendre à la chapelle de Stors où était célébrée une messe. Les réjouissances populaires se poursuivaient ensuite sur la place du Pâtis, dans une ambiance mêlant

ferveur religieuse et convivialité. La Saint-Martin était également célébrée le 11 novembre.

Au début du XX^e siècle, le Pâtis prend des airs de véritable place de fête. Agrémentée d'une double rangée de tilleuls formant une voûte végétale au charme bucolique, elle accueille cafés, commerces et hôtels. Les anciennes cartes postales témoignent de cette animation avec notamment l'hôtel du Pâtis, une maréchalerie-forge ou encore une sellerie-bourrellerie au service des marins et des habitants.

...à la fête foraine

Chaque été, la célèbre fête du Pâtis attirait une foule considérable durant plusieurs jours. Les forains installaient leurs baraques et leurs attractions avec entre autres des stands de tir, de loteries, marchands de jouets, de pain d'épices ou de sucre d'orge. Une fanfare venait rythmer les festivités, tandis qu'un bal populaire réunissait les habitants sur la partie empierrée située au fond de la place. Les premiers manèges à bras apparaissent dès les années 1870, avant d'être progressivement remplacés par des attractions plus élaborées. Au tournant du siècle,

certain manèges, comme celui de Berthereau, connaissent un grand succès. Après la Seconde Guerre mondiale, les attractions foraines évoluent. Le manège à Lusco, apparu après 1945, a marqué les esprits par ses décors colorés et ses chevaux sculptés. D'autres attractions populaires, comme le « Mur de la mort » ou encore le jeu de la chasse aux canards dans l'Oise, rencontrèrent également un grand succès.

Parmi les animations les plus spectaculaires figuraient aussi les célèbres lâchers de ballons libres qui clôturaient la fête patronale. Le dernier dimanche de la fête voyait ainsi s'élever dans le ciel d'impressionnants ballons gonflés au gaz. Les archives locales relatent notamment les ascensions du ballon Le Rêve à la fin du XIX^e siècle, puis celle du ballon La Ville de L'Isle-Adam en juillet 1906, piloté par le capitaine Cabasset. Ces envols attiraient une foule enthousiaste massée sur les quais et la place du Pâtis, fascinée par ces démonstrations aéronautiques alors exceptionnelles.

Source : René Botto

Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc »

Tribune de la majorité

Interview d'Aurélié Procoppe, Adjointe au Maire en charge de la Vie associative, de l'événementiel et de La Plage

Quelles sont les nouveautés de la saison 2026 à La Plage de L'Isle-Adam ?

En tant qu'Adjointe en charge de La Plage de L'Isle-Adam, je suis heureuse d'annoncer le lancement de cette nouvelle saison. Depuis le mois de mai et jusqu'à l'ouverture complète du site le 1^{er} juillet, La Plage monte progressivement en puissance avec une ambition claire : offrir un espace toujours plus vivant, accessible et fédérateur. Cet été, les Adamois pourront profiter d'espaces adaptés aux familles et aux plus

jeunes, d'une offre de restauration légère ainsi que d'un glacier pour prolonger les moments de détente au bord de l'Oise.

Comment la Ville renforce-t-elle le lien entre les Adamois et La Plage ?

Cette année, des conditions d'accès facilitées sont mises en place pour les Adamois afin de renforcer leur attachement à ce site emblématique. La programmation estivale a été pensée pour permettre à chacun de profiter pleinement de ce lieu de convivialité, de sport et de partage. L'objectif est de faire de La Plage un espace ouvert à tous, où habitants, familles et visiteurs peuvent se retrouver tout au long de la saison.

Au-delà de la saison estivale, quel rôle joue La Plage dans la Ville ?

La Plage ne se limite plus à la période estivale. Elle s'affirme progressivement comme un véritable lieu de vie animé toute l'année grâce à des rendez-vous culturels et familiaux tels que La Rose, La Plage en musique ou encore le cinéma en plein air. La Ville poursuit également une ambition forte d'ouverture à tous les publics en développant les usages sportifs, éducatifs et pédagogiques du site. Ainsi, La Plage de L'Isle-Adam continue d'évoluer pour demeurer un espace familial, dynamique et rassembleur au cœur de la ville.

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

50000€ d'études préliminaires pour un parking souterrain en centre-ville voulu par le maire et ce n'est qu'un début !

Nous l'avons interrogé lors du dernier conseil municipal sur la nécessité, l'emplacement, la capacité et le planning de construction du projet. Rien, aucune réponse concrète, aucun chiffre qui vienne démontrer pourquoi ce projet serait nécessaire.

Hormis le dimanche matin, chacun peut constater qu'il est toujours facile de se garer en centre-ville. Les commerçants eux-mêmes ne demandent pas un tel parking mais des solutions rapides et utiles : des places réservées aux commerces de proximité et une meilleure rotation

du stationnement grâce à une zone bleue.

Nous avons également proposé le retour de la gratuité du parking de la gare. Cette mesure répond davantage aux attentes des habitants et des professionnels que ce projet pharaonique dont personne ne connaît réellement le coût final.

Car, après les 50 000 € d'études, combien faudra-t-il ensuite débours ? Un parking souterrain coûte en moyenne 30 000 € par place en zone inondable. Pour 500 places, la facture pourrait donc atteindre 15 millions d'euros, sans compter les dépassements possibles.

Et qui paiera ? Ce parking sera

évidemment payant. Mais comment garantir que, pour rentabiliser cet investissement colossal, le stationnement en surface dans les rues voisines ne deviendra pas lui aussi payant ?


Pendant ce temps, les véritables besoins restent ignorés. Nos commerces ont besoin de boutiques éphémères, d'animation et de renouvellement, pas de projets d'un autre temps. Cet argent serait bien plus utile pour soutenir nos jeunes, accompagner nos anciens et améliorer concrètement le quotidien des habitants

Carine PELEGRIN et Edwin LEGRIS
www.deloxygene.fr /
06 56 73 84 50

DATES À RETENIR

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

 Jeudi 2 juillet 2026 à 19h

 Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Retrouvez l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil municipal sur notre site : ville-isle-adam.fr

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

 Vendredi 26 juin 2026 à 19h

 Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Nos grands événements de

SEPTEMBRE

2026

Samedi 12
de 14h à 18h
Dimanche 13
de 10h à 17h
Parc du Château Conti

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Vendredi 18
à partir de 18h
Port L'Isle-Adam

LA FÊTE DU PORT

Samedi 19
à partir de 11h
Maison des
Joséphites

INAUGURATION DE LA MAISON DES JOSÉPHITES

Renseignements au 01 34 08 19 19